



Le 16 avril 2026

DIRECTION DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

Suspension des travaux en séance plénière : du lundi 20 au dimanche 26 avril 2026

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 28 avril 2026

À 14 heures (hors hémicycle)

Travaux hors hémicycle de la commission des affaires européennes, des délégations et des instances temporaires (jusqu'à 17 heures) et des commissions permanentes (à partir de 17 heures)

À 16 h 30

- Débat sur le **rapport d'avancement annuel** sur le **plan budgétaire** et **structurel** de **moyen terme 2025-2029** (demande de la commission des finances)

- Intervention liminaire du Gouvernement
- Temps attribué à la commission des finances : 15 minutes
- Temps attribué à la commission des affaires sociales : 5 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 27 avril à 15 heures

À 18 h 30

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi-cadre relatif au **développement** des **transports** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 524, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 27 avril à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 28 avril à 16 h 30

À 21 heures

- Débat sur le **fonctionnement** et le **financement** des **services départementaux d'incendie** et de **secours** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 27 avril à 15 heures

- Débat sur le thème : « Quelle **politique** de **prise en charge** de la **santé mentale** des **jeunes** ? » (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 27 avril à 15 heures

Mercredi 29 avril 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 29 avril à 11 heures

- Proposition de loi visant à **rationaliser l'organisation** des **scrutins** en **cas** de **candidature unique** au **second tour**, présentée par M. Bernard FIALAIRE et plusieurs de ses collègues (n° 867, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 13 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 27 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 29 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 28 avril à 15 heures

- Proposition de loi visant à **clarifier** le **déploiement** de la **production d'énergie solaire** sur le **territoire**, présentée par M. Michel MASSET (n° 281, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 9 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 27 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 29 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 28 avril à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe RDSE et au plus tard à 20 h 30

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à garantir le **droit de visite** des **parlementaires** et des **bâtonniers** dans les **lieux de privation de liberté** (texte de la commission, n° 547, 2025-2026) (demande du Gouvernement)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder deux minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder deux minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mardi 28 avril à 15 heures

Jeudi 30 avril 2026

À 10 h 30

- Questions orales

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 5 mai 2026

À 14 h 30 et le soir

- Débat sur les **enjeux stratégiques** de l'**actualisation** de la **loi de programmation militaire** (demande de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées)

- Temps attribué à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 4 mai à 15 heures

- Proposition de loi visant à **lutter** contre l'**entrisme islamiste** en **France**, présentée par M. Bruno RETAILLEAU et plusieurs de ses collègues (n° 455, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 4 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 5 mai en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 4 mai à 15 heures

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 6 mai à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Éventuellement, suite de la proposition de loi visant à **lutter** contre l'**entrisme islamiste** en **France**, présentée par M. Bruno RETAILLEAU (n° 455, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

- Proposition de loi visant à **donner** aux **acteurs locaux** les **moyens** de **lutter** contre la **cabanisation**, présentée par MM. Jean-Marc BOYER, Daniel LAURENT, Mmes Anne VENTALON, Lauriane JOSENDE et M. Jean SOL (texte de la commission, n° 551, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 10 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 30 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 6 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 5 mai à 15 heures

- Deuxième lecture de la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à soutenir les **collectivités territoriales** dans la **prévention** et la **gestion** des **inondations** (n° 481, 2025-2026) (demande de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 4 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 6 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 5 mai à 15 heures

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au GEST)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, **améliorant** la **protection** des **personnes ciblées** par les **réseaux** de **criminalité organisée** (n° 397, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 4 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 6 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 6 mai à 15 heures

- Proposition de loi **consacrant** une **garantie** à l'**accès** au **compte bancaire** pour les **Françaises** et les **Français résidant hors** de **France**, présentée par Mme Mélanie VOGEL et plusieurs de ses collègues (n° 460, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 4 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 6 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 6 mai à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe Écologiste - Solidarité et Territoires et au plus tard à 16 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi **relatif à la restitution de biens culturels provenant d'États qui, du fait d'une appropriation illicite, en ont été privés**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 6 mai à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 11 mai 2026

À 15 heures et le soir

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la **lutte** contre les **fraudes sociales** et **fiscales**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : jeudi 7 mai à 15 heures

- Deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, visant à garantir l'égal **accès** de tous à l'**accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 439, 2025-2026) et deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 440, 2025-2026)

Ces textes ont été envoyés à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des lois sur la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir.

Il a été décidé qu'ils feraient l'objet d'une discussion générale commune.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 avril à 12 heures

- Réunion de la commission pour le rapport et les textes : mercredi 29 avril matin

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 7 mai à 12 heures

- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 11 mai en début d'après-midi

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : jeudi 7 mai à 15 heures

Mardi 12 mai 2026

À 14 h 30 et le soir

- Suite de la deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, visant à garantir l'égal **accès** de tous à l'**accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 439, 2025-2026) et de la deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative au **droit** à l'**aide à mourir** (n° 440, 2025-2026)

Mercredi 13 mai 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 13 mai à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite de la deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, visant à garantir l'égal **accès** de tous à l'**accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 439, 2025-2026) et de la deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative au **droit** à l'**aide à mourir** (n° 440, 2025-2026)

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 18 mai 2026

À 15 heures et le soir

- Proposition de loi relative au **déclassement** de **restes humains kali'nas** et à leur remise à la **collectivité de Guyane** à des **fins funéraires**, présentée par Mme Catherine MORIN-DESAILLY, MM. Pierre OUZOULIAS et Max BRISSON (procédure accélérée) (n° 8, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 mai à 11 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 18 mai début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 30 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 15 mai à 15 heures

- Projet de loi visant à offrir des **réponses immédiates** aux phénomènes troublant l'**ordre public**, la **sécurité** et la **tranquillité** de nos concitoyens (procédure accélérée) (n° 472, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mercredi 13 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 18 mai en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 15 mai à 15 heures

Mardi 19 mai 2026

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi visant à offrir des **réponses immédiates** aux phénomènes troublant l'**ordre public**, la **sécurité** et la **tranquillité** de nos concitoyens (procédure accélérée) (n° 472, 2025-2026)

Mercredi 20 mai 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 20 mai à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi visant à offrir des **réponses immédiates** aux phénomènes troublant l'**ordre public**, la **sécurité** et la **tranquillité** de nos concitoyens (procédure accélérée) (n° 472, 2025-2026)
- Sous réserve de sa transmission, proposition de loi visant à **renforcer** la **sécurité**, la **rétenion administrative** et la **prévention** des **risques d'attentat** (procédure accélérée) (A.N., n° 2180)

Ce texte sera envoyé à la commission des lois.

 - Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai à 12 heures
 - Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 mai matin
 - Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 mai à 12 heures
 - Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 20 mai matin
 - Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 19 mai à 15 heures

- Projet de loi habilitant le **Gouvernement** à **prendre**, par ordonnances, les **adaptations** rendues **nécessaires** par l'entrée en **application** des **règlements (UE)** n°s 2024/1347, 2024/1348, 2024/1349, 2024/1350, 2024/1351, 2024/1352, 2024/1356, 2024/1358, 2024/1359 du **Parlement européen** et du **Conseil** du 14 mai 2024, et les **dispositions nécessaires** à la **transposition** de la **directive (UE)** 2024/1346 du **Parlement européen** et du **Conseil** du 14 mai 2024 (procédure accélérée) (n° 526, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 20 mai matin
- Temps attribué à la commission des affaires européennes, en application de l'article 73 sexies du Règlement : 5 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 19 mai à 15 heures

Jeudi 21 mai 2026

À 10 h 30, l'après-midi et le soir

- Éventuellement, sous réserve de sa transmission, suite de la proposition de loi visant à **renforcer** la **sécurité**, la **rétenion administrative** et la **prévention** des **risques d'attentat** (procédure accélérée) (A.N., n° 2180)

- Projet de loi habilitant le **Gouvernement** à **prendre**, par ordonnances, les **adaptations** rendues **nécessaires** par l'entrée en **application** des **règlements (UE)** n°s 2024/1347, 2024/1348, 2024/1349, 2024/1350, 2024/1351, 2024/1352, 2024/1356, 2024/1358, 2024/1359 du **Parlement européen** et du **Conseil** du 14 mai 2024, et les **dispositions nécessaires** à la **transposition** de la **directive (UE)** 2024/1346 du **Parlement européen** et du **Conseil** du 14 mai 2024 (procédure accélérée) (n° 526, 2025-2026)

Le matin et l'après-midi

- Suite du projet de loi habilitant le **Gouvernement** à **prendre**, par ordonnances, les **adaptations** rendues **nécessaires** par l'entrée en **application** des **règlements (UE)** n°s 2024/1347, 2024/1348, 2024/1349, 2024/1350, 2024/1351, 2024/1352, 2024/1356, 2024/1358, 2024/1359 du **Parlement européen** et du **Conseil** du 14 mai 2024, et les **dispositions nécessaires** à la **transposition** de la **directive (UE)** 2024/1346 du **Parlement européen** et du **Conseil** du 14 mai 2024 (procédure accélérée) (n° 526, 2025-2026)

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 26 mai 2026

À 14 heures (hors hémicycle)

Travaux hors hémicycle de la commission des affaires européennes, des délégations et des instances temporaires (jusqu'à 17 heures) et des commissions permanentes (à partir de 17 heures)

À 16 h 30

- Débat sur les **secours** en **montagne** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 22 mai à 15 heures

À 18 h 30

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi visant à offrir des **réponses immédiates** aux phénomènes troublant l'**ordre public**, la **sécurité** et la **tranquillité** de nos concitoyens (procédure accélérée) (n° 472, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 22 mai à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 26 mai à 16 h 30

À 21 h 15

- Débat sur le thème : « **L'électrification des usages** dans le **contexte de crise internationale** » (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 22 mai à 15 heures

- Débat sur le thème : « **Enjeux et perspectives de l'aide publique au développement** » (demande du GEST)

- Temps attribué au groupe Écologiste - Solidarité et Territoires : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Écologiste - Solidarité et Territoires : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 22 mai à 15 heures

Mercredi 27 mai 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 27 mai à 11 heures

- Proposition de loi visant à permettre la mise en place d'une **enquête administrative** et le **contrôle** des **antécédents judiciaires** des **personnels d'encadrement des enfants**, présentée par M. Hervé MAUREY et plusieurs de ses collègues (n° 408, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 26 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 27 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 26 mai à 15 heures

- Proposition de loi portant réforme des **critères d'attribution** de l'**éducation prioritaire** pour l'équité des résultats et l'égalité territoriale, présentée par M. Édouard COURTIAL (n° 506, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 26 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 27 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 26 mai à 15 heures

- Débat sur le thème : « La **place** des **collectivités territoriales** dans la **politique éducative** ». (demande du groupe SER)

- Temps attribué au groupe Socialiste, Écologiste et Républicain : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
- Conclusion par le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 26 mai à 15 heures

À 10 h 30 et l'après-midi

(Espace transpartisan)

- Proposition de loi visant à **assouplir** la **procédure** d'**autorisation** des **établissements** et **services médico-sociaux** à **caractère expérimental**, présentée M. Philippe MOUILLER, Mme Monique LUBIN, M. Patrick KANNER et Mme Jocelyne GUIDEZ (n° 446, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 26 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 27 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 27 mai à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **reconnaître** les **victimes** de l'**exposition** aux **essais nucléaires français** et à **améliorer** leur **indemnisation** (n° 324, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 26 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 27 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 27 mai à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **assurer le droit** de chaque **enfant à être assisté** d'un **avocat** dans le cadre d'une **mesure d'assistance éducative** et de **protection de l'enfance** (n° 214, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 26 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 27 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 27 mai à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 1^{er} juin 2026

À 15 heures et le soir

- Proposition de loi concernant la **représentativité** au sein des **unions régionales des professionnels de santé**, présentée par Mme Corinne IMBERT (procédure accélérée) (n° 427, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 22 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 27 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 29 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 1^{er} juin début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 30 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 29 mai à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à améliorer l'accès au **logement** des **travailleurs des services publics**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : vendredi 29 mai à 15 heures

- Projet de loi relatif à la **régulation** de l'**enseignement supérieur privé** (procédure accélérée) (n° 313, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 28 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 1^{er} juin début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 29 mai à 15 heures

Mardi 2 juin 2026

À 14 h 30 et le soir

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi actualisant la **programmation militaire** pour les **années 2024 à 2030** et portant diverses dispositions intéressant la défense (procédure accélérée) (A.N., n° 2630)

Ce texte sera envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées avec une saisine pour avis de la commission des finances et de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 28 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 2 juin matin et à la suspension du soir
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 1^{er} juin à 15 heures

Mercredi 3 juin 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 3 juin à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de loi actualisant la **programmation militaire** pour les **années 2024 à 2030** et portant diverses dispositions intéressant la défense (procédure accélérée) (A.N., n° 2630)

Jeudi 4 juin 2026

À 10 h 30, 14 h 30 et le soir

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de loi actualisant la **programmation militaire** pour les **années 2024 à 2030** et portant diverses dispositions intéressant la défense (procédure accélérée) (A.N., n° 2630)

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 9 juin 2026

À 14 h 30

- Sous réserve de sa transmission, explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi actualisant la **programmation militaire** pour les **années 2024 à 2030** et portant diverses dispositions intéressant la défense (procédure accélérée) (A.N., n° 2630)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 juin à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 9 juin à 12 h 30

L'ordre du jour de cette semaine sera complété lors de la prochaine réunion de la Conférence des Présidents.